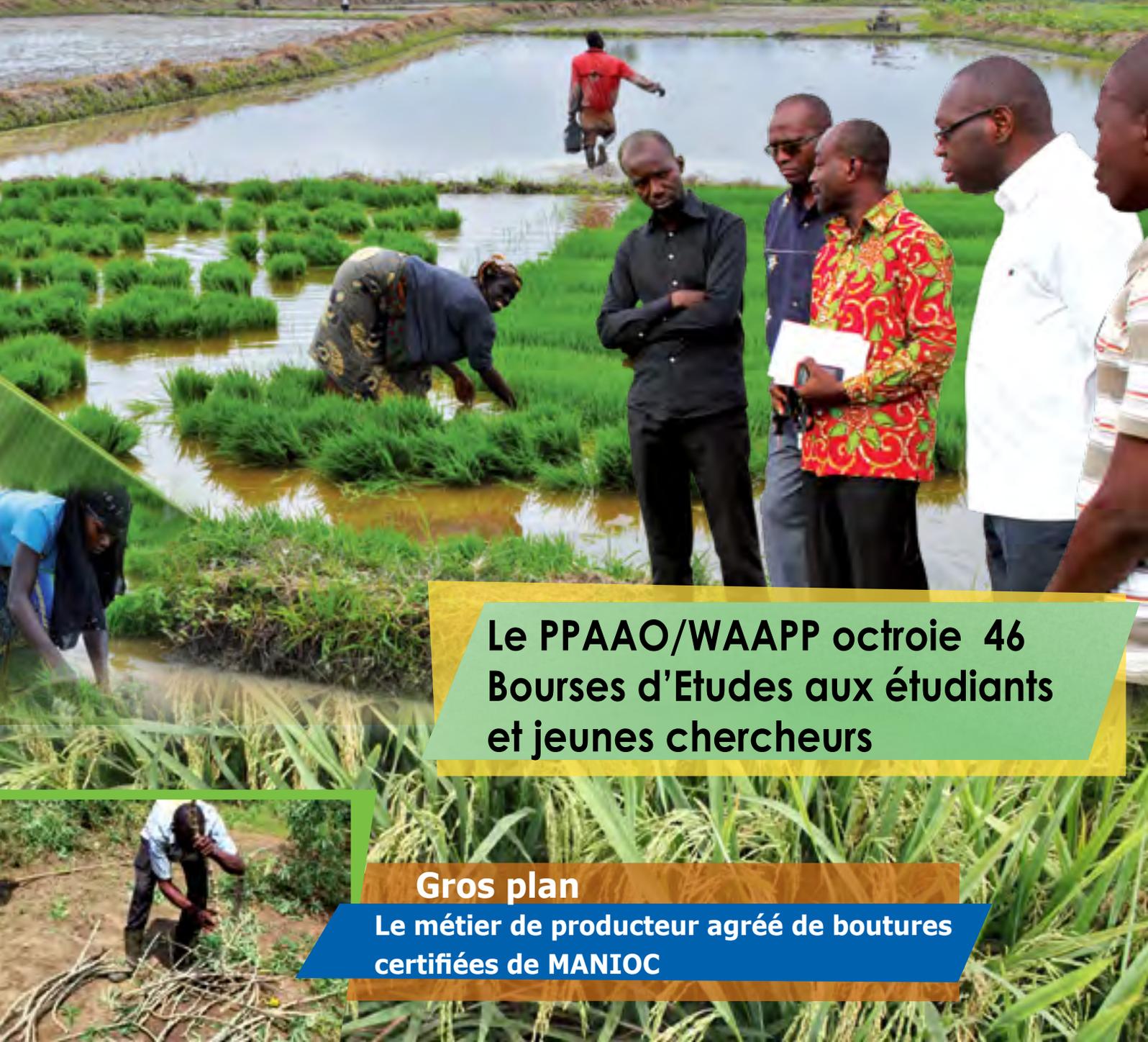




LE POINT DES PROJETS PPAAO/WAAPP 1.C AVEC LES PARTENAIRES



Le PPAAO/WAAPP octroie 46 Bourses d'Etudes aux étudiants et jeunes chercheurs

Gros plan

Le métier de producteur agréé de boutures certifiées de MANIOC

1 Editorial

- Contribuer au retour gagnant du riz local

2 Actualités

- L'Unité de Coordination fait le point des projets du PPAO/WAAPP 1.C avec les partenaires d'exécution

- Le PPAO/WAAPP octroie 46 Bourses d'Etudes aux étudiants et jeunes chercheurs

- Des producteurs échangent leurs expériences sur les nouvelles variétés de manioc (BOCOU 1 et BOCOUCO 2) diffusées par le PPAO/WAAPP

3 Zoom sur nos technologies

- Le métier de producteur agréé de boutures de MANIOC

Directeur de publication

Dr Pierre Ackah ANGNIMAN

Redacteur en chef

Jean Paul LORNG

Secrétaires de rédaction

Serge Aimé N'DA

Florence NANDO

Comité de lecture

ATSIN Yao Léon

Jean Paul LORNG

Groupe Technique National de Communication

Ange LAGO

Boris KOUAKOU

Brahima KAMAGATE

Leaticia MAHI

Mireille SOGBOU

Collaborateurs

GAGNIE épse TRA BI Isabelle

BONI M. Sylvie

KOUASSI N'DA Kouamé

TIMI K. Serge



FORUM INTERNATIONAL POUR LE RETOUR GAGNANT DU RIZ LOCAL

FIRCA/Unité de coordination du PPAO/WAAPP

Cocody, 2 Plateaux, 7^{ème} tranche

01 B.P. 3726 Abidjan 01

Tél. : (+225) 22 52 81 81 / Fax : (+225) 22 52 81 87

Site web : www.waapp-ci.org - E-mail : firca-waapp@firca.ci



CONTRIBUER AU RETOUR GAGNANT DU RIZ LOCAL

Le PPAO/WAAPP 1.C s'est donné comme défi majeur de contribuer au retour du riz local au menu du consommateur ivoirien.

C'est dans cette optique que le Programme a décliné plusieurs activités de recherche-développement, de réhabilitation d'infrastructures et d'organisation des acteurs en plateformes dans le secteur de la riziculture.

Grâce à la combinaison d'actions conjointes avec les partenaires sur le terrain que sont le CNRA, l'ONDR, l'ANADER et les acteurs de

la filière, des résultats encourageants laissent présager d'une redynamisation de la riziculture en Côte d'Ivoire.

L'action du PPAO/WAAPP 1.C s'insère pleinement dans le cadre de la politique nationale de développement de la riziculture.

Pour le WAAPP 1.C, la quête pour le bien-être des populations passe assurément par la sécurité alimentaire dont l'indice se traduira par la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur en terme d'importation du Riz.

Dr. Pierre Ackah ANGNIMAN

L'UNITÉ DE COORDINATION FAIT LE POINT DES PROJETS DU PPAAO/WAAPP 1.C AVEC LES PARTENAIRES D'EXECUTION

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du volet riz du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP 1.C), le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), agence d'exécution dudit projet, a effectué du 26 janvier au 3 février 2014 une mission de suivi des activités en cours.



Photo de famille de la délégation avec les acteurs de la plateforme Riz de Gagnoa

Cette mission avait pour objectif de suivre l'état d'avancement des projets de recherche-développement et de diffusion de technologies sur le riz pluvial et irrigué.

A cet effet, la mission conduite par M. Jean Paul LORNG, Coordonnateur Adjoint du PPAAO/WAAPP-Côte d'Ivoire a effectué des visites de terrain et échangé avec les partenaires d'exécution desdits projets que sont le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), l'Office National de Développement de la Riziculture

(ONDR), l'Institut Africain pour le Développement Economique et Social (INADES), l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA) et le Centre de Formation à la Mécanisation Agricole (CFMAG).

Plus de 15 projets portant, entre autres, sur la production de semences certifiées, la reconstitution des ressources génétiques, la détermination des périodes propices au semis du riz pluvial, la réhabilitation d'infrastructures, la conduite d'essais de nouvelles variétés de riz, la réalisation de tests de séchoirs

pour le riz paddy et l'utilisation de filet pour la lutte anti aviaire dans la production de riz ont été passés en revue.

La mission a pu constater que 90% de ces projets ont effectivement démarré et quelques résultats ont été obtenus. Au titre des résultats obtenus, plus de 600 tonnes de semences certifiées de riz ont été produites au cours de la campagne 2013 en collaboration avec l'ONDR. Le processus de certification des semences a permis de rendre opérationnel le dispositif de production de semences certifiées affecté

té par la crise politique qu'a traversée la Côte d'Ivoire.

Les activités exécutées par le CNRA ont permis d'actualiser les dates de semis du riz pluvial dans la région de Man en tenant compte du changement climatique. Les essais relatifs à l'actualisation de la date des semis seront étendus à San Pedro, Bongouanou et Dimbokro afin de permettre aux producteurs de démarrer la campagne dans la période propice. Plus de 150 accessions de riz ont été recueillies pour enrichir la collection existante et 900 kg de semences de base ont été produites pour la reconstitution des ressources génétiques sur le riz.

Les travaux de réhabilitation du CFMAG, du Laboratoire de Pédologie de l'Ecole Supérieure d'Agronomie (ESA), de construction et d'équipement d'une chambre froide pour la conservation des ressources génétiques de riz à la Direction Régionale du Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) ont atteint 80% de taux de réalisation.

Par ailleurs, les échanges, avec la plateforme riz de Gagnoa, mise en place avec l'appui de l'ANADER et de l'ONDR, ont permis de mettre en exergue un modèle de réussite qui fait



Parcelle d'essai de lutte anti-avaire

la fierté des acteurs. En effet, la plateforme, consacrée à la production du riz blanchi, réunit en son sein les riziculteurs, les

usiniers, les semenciers, les transporteurs, les commerçants, les institutions bancaires et les structures de commercialisation de produits phytosanitaires. L'interaction entre ces différents acteurs a permis de donner de la valeur ajoutée à la production du riz à Gagnoa. Une relation gagnant-gagnant dans laquelle chaque acteur bénéficie d'un avantage particulier. Les efforts se poursuivront en vue de reproduire l'expérience de Gagnoa dans d'autres localités de production rizicole.

Au terme des visites de terrain et des séances de travail, des recommandations ont été faites aux partenaires d'exécution.

Il s'agit, pour la quasi-totalité des projets de recherche, de la réalisation des tests en milieu paysan en collaboration avec les producteurs et de l'élaboration des fiches technico-économiques sur les technologies agricoles qui seront développées. Ces recommandations permettront de prendre en compte les réalités du terrain afin de proposer des solutions idoines et de montrer l'avantage économique de chaque technologie générée.



Vue de la chambre froide CNRA-Man réhabilitée par le PPAO-WAAPP en vue de la conservation des ressources génétiques du Riz

LE PPAAO/WAAPP OCTROIE 46 BOURSES D'ÉTUDES AUX ÉTUDIANTS ET JEUNES CHERCHEURS

Dans le cadre de la contribution du PPAAO/WAAPP au renforcement des capacités humaines du Système National de Recherche Agronomique Ivoirien (SNRA), le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), Unité de Coordination dudit programme a initié le programme de Bourses Universitaires PPAAO/WAAPP à l'attention des étudiants et des jeunes chercheurs.



Photo de famille Bousiers et Unité de Coordination PPAAO/WAAPP

A ce titre, une séance d'information et d'échanges entre l'Unité de Coordination et les récipiendaires a été organisée le 25 février 2014. Au cours de cette séance, les étudiants et jeunes chercheurs retenus ont été félicités et informés des modalités d'exécution des activités liées aux Bourses.

Ainsi, 46 étudiants dont 24 Masters et 22 Doctorants issus des Universités Nationales, des Grandes Ecoles et des Centres de Recherche recevront des Bourses d'Études

PPAAO/WAAPP et des équipements afin de poursuivre leurs études et leurs travaux dans de meilleures conditions. Pour mener à bien leurs activités de recherche, les boursiers du PPAAO/WAAPP devront effectuer des travaux de recherche sur le terrain, en laboratoire et, pour certains d'entre eux, des séjours scientifiques à l'étranger.

Les thématiques de recherches traitées par les bénéficiaires concernent, entre autres, l'amélioration génétique, l'évaluation de matériel végétal, la

caractérisation moléculaire des parasites et l'optimisation des procédés de transformation & de conservation. Ces thématiques sont liées aux problématiques de développement des spéculations manioc, banane plantain, igname et maïs, retenues dans le cadre du PPAAO/WAAPP.

Visiblement très heureux, les récipiendaires n'ont pas manqué de remercier le PPAAO/WAAPP et de s'engager à produire des travaux de qualité.

DES PRODUCTEURS ÉCHANGENT LEURS EXPÉRIENCES SUR LES NOUVELLES VARIÉTÉS DE MANIOC (BOCOU 1 ET BOCOUC 2) DIFFUSÉES PAR LE PPAAO/WAAPP

Le village d'OKPOYOU dans la sous-préfecture de Dabou a abrité la rencontre d'échanges entre producteurs de manioc initiée par le Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA), Unité de Coordination du Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) en collaboration avec l'Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER), le mercredi 19 février 2014.

Cette rencontre est une opportunité offerte aux producteurs afin d'échanger leurs expériences sur les technologies et les bonnes pratiques agricoles sur le manioc.

En effet, dans le cadre du PPAAO /WAAPP, plusieurs producteurs formés et impliqués dans des tests d'adoption, servent de relais pour la diffusion de technologies agricoles, notamment des nouvelles variétés

améliorées de manioc BOCOUC 1 et BOCOUC 2. C'est dans cette optique que s'inscrit la rencontre d'échanges d'OKPOYOU qui a vu la participation des groupements de producteurs venus de Tiassalé, Grand-Lahou, Alépé, Agboville et Adzopé.

Les producteurs visiteurs, essentiellement des femmes, ont visité, tour à tour les parcelles de leurs homologues du groupement « AWANE » de YASSAP-

Usine et du groupement « SONG EYETCHI EYE OBIDJ » des femmes du village d'OKPOYOU.

A YASSAP-Usine, Mme KOUAKOU née Yao Affoué, présidente du groupement AWANE a saisi l'occasion pour expliquer à ses hôtes en quoi consiste le recépage et quels sont les bénéfices de cette opération. **« Six à sept mois, après la mise en terre des boutures, on fait le recépage des plants. Les boutures ainsi**



Echanges entre producteurs sur la parcelle de production de boutures de manioc

prélevées servent à faire un autre champ de manioc ou sont vendues à des tiers. Sept à huit mois après ce recépage, on récolte les tubercules et les boutures sont utilisées pour renouveler le champ.»

Après YASSAP, toutes les délégations ont été reçues par la communauté villageoise d'OKPOYOU, en présence des autorités administratives et coutumières.

A Okpoyou, 2 parcelles de manioc ont été visitées. Sur la première parcelle, les producteurs ont pu apprécier le développement végétal des deux nouvelles variétés améliorées de manioc BOCOUI 1 et BOCOUI 2. Les membres du groupement « SONG EYETCHI EYE OBIDJ » en ont profité pour partager avec leurs hôtes leur expérience en matière de gestion d'une parcelle communautaire. Sur la 2ème parcelle, les producteurs venus de Tiassalé, Grand-Lahou, Alépé, Agboville et Adzopé ont assisté

à la récolte des tubercules. Ils ont été émerveillés par la taille et la quantité des tubercules. Cette opération de récolte a permis à certains producteurs d'apprécier le rendement des variétés qui est de 27 t/ha pour le Bocou 1 et 29 t/ha pour le Bocou 2. En effet, avec 12 pieds de la variété Bocou 2 et 10 pieds de la variété Bocou 1 récoltés, les pesées ont donné respectivement 59 kg et 37 kg.

Outre la visite des parcelles, les femmes du groupement d'OKPOYOU ont mis un point d'honneur à la démonstration du processus de fabrication de l'attiéké avec les tubercules récoltées. Les visiteurs ont pu apprécier les qualités organoleptiques des deux nouvelles variétés diffusées en dégustant plus de 10 mets locaux confectionnés à partir du Bocou 1 et 2.

Il faut noter que l'introduction des variétés améliorées en milieu paysan a contribué à améliorer un tant soit peu les revenus des producteurs comme

le témoigne Mme SESS Bouaye Odile, présidente du groupement d'Okpoyou « **Au commencement les choses n'étaient pas faciles, parce qu'il est difficile de faire travailler les femmes en communauté. Aujourd'hui à force de sensibilisation et de persévérance, nous fournissons de l'attiéké à la cantine scolaire du village. Nous avons gagné de l'argent avec la vente de l'attiéké et des boutures de manioc de nos parcelles.»**

En attendant que des journées similaires s'organisent dans d'autres localités et sur d'autres spéculations retenues dans le cadre de la mise en œuvre du PPAO/WAAPP, l'ANADER et le PPAO/WAAPP ont remercié les producteurs pour leur participation et les ont exhortés à être des relais pour la promotion et la diffusion des deux variétés améliorées de manioc à haut rendement (Bocou 1 et 2).



Récolte des tubercules des variétés BOCOUI 1 et 2

ZOOM SUR NOS TECHNOLOGIES

Gros plan

LE METIER DE PRODUCTEUR AGREE DE BOUTURES DE MANIOC

Le manioc fait partie des cultures vivrières les plus consommées en Côte d'Ivoire. Dans le cadre de la mise en œuvre de sa première phase, le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP) contribue à la diffusion des variétés améliorées de manioc (BOCOU 1, 2 ET YAVO) par la mise en place de parc à bois de manioc en milieu paysan.

Le dispositif mis en place par le Programme a consisté, en collaboration avec les partenaires techniques, à former des producteurs relais chargés de produire des boutures afin de répondre à la demande croissante en boutures. Ainsi, le métier de producteur de boutures consiste à produire des boutures en respectant certaines normes qui diffèrent de celles d'une parcelle classique de production de manioc. La production de boutures certifiées de manioc est une activité rentable car les gains proviennent non seulement des boutures mais aussi des tubercules qui sont vendus en fin de campagne.

Les normes à respecter pour une bonne conduite d'une parcelle de production de boutures de manioc sont:

- 1) L'utilisation des boutures saines pour la mise en place du parc à bois de manioc
- 2) Le respect de l'itinéraire technique du manioc et par conséquent le respect des normes de densité de 1 m sur 1 m soit 10 000 pieds à l'hectare
- 3) La séparation des différentes variétés existantes sur une même parcelle par un espacement d'au moins 3 à 5 m
- 4) La création d'un pare-feu d'au moins 5 m autour du champ pour éviter que les rongeurs et les feux de brousse ne ravagent le parc à bois
- 5) La réalisation de la récolte sanitaire pour éviter le transfert des boutures infectées par les maladies d'une parcelle à une autre lorsque les boutures sont à maturité à 6 mois
- 6) La maîtrise de la technique de multiplication accélérée des boutures par recépage



Le compte d'exploitation d'un parc à bois de manioc diffère selon les variétés compte tenu des rendements qui varient d'une variété à une autre. Le compte d'exploitation se rapportant à la mise en place d'un parc à bois est présenté dans le tableau ci-dessous. Ce tableau permet de mettre en exergue les dépenses engagées ainsi que le bénéfice net sur une parcelle d'un hectare.

LE COMPTE D'EXPLOITATION D'UNE PARCELLE DE 1 HA DE PARC A BOIS DE MANIOC

Désignation	Dépenses		Gain	Montant
Défrichage	25 000		Vente des boutures au 1er recépage à 6 mois	75 000/ ha soit 5 ha de boutures 75 000 * 5 = 375 000
Brûlis et débardage	25 000			
Intrants	25 000		Vente des boutures à la récolte des tubercules	1 ha recepé produit 10-15 ha de boutures - 75 000 * 10 = 750 000
Piquetage	30 000		Vente des tubercules (variété yavo)	Yavo : 40 t / ha 1 bâchée = 2,5t = 150 000 150 000 * 16 bâchée = 2 400 000
Buttage	50 000		Vente des tubercules (variété Bocou 1)	Bocou 1 = 27 t 1 bâchée = 2,5t = 150 000 15 000 * 10 = 1 500 000
Apport engrais	30 000			
Nettoyage (sarclage à raison de 3 sarclage par cycle)	90 000		Bénéfice Net (Total Gain-Total Dépenses)	
Total dépenses	275 000		Bénéfice Net	Variété Yavo : 3 250 000 FCFA Variété Bocou : 1 675 000 FCFA

* Les montants sont exprimés en FCFA